LORRAINE
Axe 4 : Accompagnement et prise en charge en services de soins

Les premiers secours en santé mentale

Contexte

Les Premiers Secours en Santé Mentale (PSSM) sont l'équivalent des gestes de premiers secours physiques traditionnels. Ils constituent l'aide qui peut être apportée par toute personne non spécialiste à quelqu'un qui développe un problème de santé mentale, connaît l'aggravation d'un état ou une crise liée à un problème de santé mentale. Les premiers secours sont nécessaires jusqu'à ce qu'une aide professionnelle puisse être apportée, ou jusqu'à ce que la crise soit résolue. Ce programme citoyen est ouvert à tous, soignants et non soignants des établissements sanitaires, sociaux et médico sociaux.

Objectifs

Objectifs indicatifs

- Acquérir des connaissances concernant les troubles et crises en santé mentale.
- Maîtriser un plan d'action.
- Développer des compétences relationnelles.
- Informer, renseigner sur les ressources disponibles.
- Apporter un soutien initial aux personnes présentant des troubles de santé mentale.

Renseignements complémentaires

Modalité pédagogique : Présentiel

Nombre de participants : De 8 à 15 participants

Coût pédagogique : Financé sur fonds mutualisés ANFH (crédits régionaux)

Personnels médicaux : Financement sur les plans DPCM des établissements adhérents

Programme

Programme indicatif

JOUR 1

Troubles psychiques

- définition et état des lieux

- interventions Premiers Secours en Santé Mentale
- pourquoi PSSM ?
- plan d’action Dépression
- signes et symptômes
- interventions Plan d’action PSSM pour la dépression
- pensées et intentions suicidaires
- dépression Troubles anxieux
- signes et symptômes
- interventions

JOUR 2

Plan d’action PSSM pour les troubles anxieux

- attaques de panique
- après un événement traumatique
- troubles anxieux Troubles psychotiques
- signes et symptômes
- interventions Plan d’action PSSM pour les troubles psychotiques
- crise psychotique sévère
- troubles psychotiques Troubles liés à l’utilisation de substances
- signes et symptômes
- interventions Plan d’action PSSM pour les troubles liés à l’utilisation de substances
- intoxication à la substance
- conduites agressives
- urgences médicales
- trouble lié à l’utilisation de substances

Public
Praticiens hospitaliers, Tout agent hospitalier, soignant ou non soignant n'exerçant pas en psychiatrie

Exercice
2024

Code de formation
AFR 4.07

Nature
AFR

Organisé par
INFIPP ou Groupement UNAFAM ou SMF

Durée
14 heures

Typologie
Formation continue ou Développement des connaissances et des compétences